



**Haute Ecole Libre de Bruxelles – Ilya Prigogine
DESCRIPTION DES UNITES D'ENSEIGNEMENT**

**Théories ATO (Assistance technique en Ophtalmologie)
UE 2.6**

Catégorie : Paramédicale	
Section: Orthoptie	Sous-section / Finalité / option : Néant
Implantation : HELB Ilya Prigogine : Campus Erasme – HE Vinci : Site Parnasse ISEI – Institut Ilya Prigogine : Campus Erasme Téléphone secrétariat : 02.560.29.18	
Cycle : <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 Bloc d'études : 1 Situation dans la formation : 1 ^{er} quadrimestre X 2^{ème} quadrimestre Niveau du cadre européen des certifications : <input type="checkbox"/> Niveau 6	Unité d'enseignement pré-requise : oui - non Unité(s) d'enseignement co-requise(s) à cette UE : Volume horaire/an : 24h Nombre de crédits ECTS : 2 Obligatoire ou optionnel : obligatoire Langue d'enseignement : français Langue d'évaluation : français
Responsable(s) de l'UE : Tahri Hassan	Titulaire(s) des Activités d'Apprentissage : Théorie ATO : Imagerie, tension oculaire, périmètre : Tahri Hassan
<u>CONTRIBUTION AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT :</u>	
En regard de l'ensemble du programme de formation, l'UE contribue au développement des compétences et capacités suivantes :	
<u>Compétences :</u> 4. Concevoir des projets techniques ou professionnels complexes: 6. Pratiquer les activités spécifiques au domaine orthoptiste	
<u>Compétences et capacités :</u> 4.1 Identifier la situation 4.2 Collecter l'ensemble des données 4.5 Évaluer la pertinence d'une analyse, d'un schéma 6.1 Identifier et évaluer une problématique orthoptiste 6.4 Mettre en œuvre des activités de prévention.	
<u>ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX</u>	
Au terme de l'unité d'enseignement « Théories ATO » l'étudiant sera capable de d'acquérir des notions théoriques de techniques d'examen applicables au champ professionnel de la santé et plus spécifiquement à l'intervention de l'orthoptiste.	
<u>ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPECIFIQUES</u>	
Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable:	

pour une situation professionnelle d'orthoptie définie,

- de décrire les techniques d'examens d'explorations fonctionnelles et structurales de l'œil et du système visuel et d'en expliciter les objectifs et les conditions de réalisation ;
- de décrire les résultats normaux.

CONTENU SYNTHETIQUE

L'étudiant sera capable:

Assistance technique en ophtalmologie

- de différencier les examens d'exploration fonctionnelle des examens d'exploration structurale de l'œil et du système visuel (imagerie, tension oculaire, périmétrie ...)
- pour chaque examen, d'expliquer leurs objectifs et leurs spécificités ;
- d'expliquer les conditions précises de réalisation de ces examens (installation du patient, facteurs entrant en jeu pour une bonne réalisation, règles d'hygiène et de sécurité ;

de décrire les résultats normaux attendus.

METHODES D'APPRENTISSAGE

Cours magistraux / Méthode expositive

SUPPORTS DE COURS

Support	Obligatoire	En ligne**
Supports écrits, exposées PowerPoint	X	X
Supports visuels sous forme d'images et de textes		
Utilisation des TIC (Moodle)		

MODALITES D'EVALUATION

- *Type d'évaluation :*

Assistance technique en ophtalmologie

1^{ère} et 2^{ème} session : Ecrit

SOURCES DOCUMENTAIRES

Assistance technique en ophtalmologie

Utilisées par l'enseignant :

1. CORDONNIER, M., Le champ visuel, Université libre de Bruxelles.
2. VERRIEST, G., VAN CASTEELE, J., Le champ visuel clinique, Acta belgica de arte medicinali et pharmaceutica militari 18 : 35 - 205, 1972 Lille.
3. CHARLIER, J., HACHE, J.C., L'examen automatique du champ visuel, Bulletin des Sociétés d'Ophtalmologie de France.
4. DEFOORT-DHELLEMES, S., DRUMARE, I., ZALONGHI, X., ARNDT, C., L'incontournable électrorétinogramme et sa grille de lecture DOS : Les hérédo-dégénérescence rétinienne, Réalités Ophtalmologiques, 2014.
5. NORDMANN, J.P., OCT & Nerf optique, Centre du Glaucome - Hôpital des Quinze-Vingts à Paris, Laboratoire Théa 12 Rue Louis Blériot 63000, Clermont-Ferrand.
6. Electrophysiologie visuelle - Jacques.charlier@metrovision.fr
7. GRALL, Y., RIGAUDIÈRE, F., Métrologie et Stimulations Visuelles, DIU Exploration de la Fonction Visuelle, Université Paris Diderot, 2016.
8. Cours Assistant Technique en Ophtalmologie (ATO), Haute Ecole Libre de Bruxelles Ilya Prigogine.
9. Cours DIU Exploration de la Fonction Visuelle, Université Paris Diderot.

10. Manuel d'utilisation du périmètre automatique Humphrey (Zeiss)
11. Manuel d'utilisation du périmètre automatique Metrovision
12. Manuel d'utilisation du HRA-OCT Heidelberg
13. Manuel d'utilisation du Biomètre IOL Master

Proposées à l'appui du travail personnel de l'étudiant :

1. CORDONNIER, M., **Le champ visuel**, Université libre de Bruxelles.
2. VERRIEST, G., VAN CASTEELE, J., **Le champ visuel clinique**, Acta belgica de arte medicinali et pharmaceutica militari 18 : 35 - 205, 1972 Lille.

* Définitions:

Article 15. - § 1^{er} du Décret "paysage" du 7 novembre 2013:

Acquis d'apprentissage : énoncé de ce que l'étudiant doit savoir, comprendre et être capable de réaliser au terme d'un processus d'apprentissage, d'un cursus ou d'une unité d'enseignement validée; les acquis d'apprentissage sont définis en termes de savoirs, d'aptitudes et de compétences;

Compétence : faculté évaluable pour un individu de mobiliser, combiner, transposer et mettre en œuvre des ressources individuelles ou collectives dans un contexte particulier et à un moment donné; par ressources, il faut entendre notamment les connaissances, savoir-faire, expériences, aptitudes, savoir-être et attitudes;

Capacité : « activité intellectuelle stabilisée et reproductible dans des champs divers de la connaissance. »

Meirieu Ph., Apprendre, oui, mais comment ?, ESF éditeur, 1988, p. 153-154 . Cette proposition suggère que la compétence serait une combinaison appropriée de plusieurs capacités dans une situation déterminée.

http://commonweb.unifr.ch/artsdean/pub/gestens/f/as/files/3650/34116_091116.pdf , la compétence étant un

« savoir identifié mettant en jeu une ou des capacités, dans un champ notionnel ou disciplinaire déterminé. »

Meirieu Ph., Apprendre, oui, mais comment ?, ESF éditeur, 1988, p. 153-154

**Un support obligatoire doit être mis en ligne, excepté s'il s'agit d'un livre protégé par le droit d'auteur (les articles par contre doivent être mis en ligne).